



## **Assemblée Générale du samedi 30 novembre 2019 à la salle communale du Levron**

### **1. Bienvenue**

Il est 9h30 et Valérie ouvre la séance en souhaitant la bienvenue au Levron. Elle remercie particulièrement le chœur d'hommes, son comité et sa directrice pour l'organisation de cette assemblée. Elle salue la présence des membres d'honneur, M. Robert Gay-des-Combes et Mme Christine Thétaz, ainsi que la présence de M. Laurent Bovier, président de la Fédération Cantonale.

Une minute de silence debout est observée pour toutes les personnes qui nous ont quitté durant cette année. Le chant « Tibié Paiom » est entamé par toute l'assemblée.

L'ordre du jour transmis avec la convocation est accepté par l'assemblée.

### **2. Contrôle des présences**

Sont excusés : M. Yvan Studer, membre d'honneur et La Lyre d'Evionnaz car cette chorale chante une messe d'ensevelissement.

Sont absents : les chœurs mixtes St-Michel des Evouettes et la Polyphonia de Vernayaz, ainsi que le chœur d'enfants L'Echo de la Pierre à Voir de Saxon.

42 sociétés sont représentées.

### **3. Nomination des scrutateurs**

Pour la nomination des scrutateurs pour cette matinée, Valérie propose Daniel Maret du Chœur d'Hommes du Châble et Mme Antoinette Alter du Chœur mixte les Chœurs Unis de Champsec. Ils sont acceptés par l'Assemblée.

### **4. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 10 novembre 2018 à Muraz**

Aucune lecture n'est demandée par l'Assemblée, le dernier procès-verbal est donc approuvé. Elle profite pour remercier la secrétaire pour avoir rédigé ce PV.

### **5. Mot de la présidente**

Voici le mot de la présidente, Mme Valérie Guigoz :

*A l'instar de mon premier discours lors de la partie officielle de notre rassemblement de Muraz, ma voix grelotte comme un oiseau gelé au moment où je dois prendre le risque d'ensemencer vos oreilles par un rapport qui se voudra aussi bref que concis. Je crois savoir en effet que le silence est une vertu coupable qui peut nous rendre fort agréable aux yeux de nos semblables. De plus, mon absence lors de ma nomination à la vice-présidence de votre Groupement, ma nouvelle absence lors de ma nomination à la Présidence, prouve à chacun que les absents ont toujours torts et aujourd'hui je me dois d'accomplir mon apprentissage au sein de ce comité à satisfaction de chacun afin que vous m'accordiez votre crédibilité ; je m'y emploie avec assiduité. Coluche disait : « Je suis capable du meilleur comme du pire, mais c'est dans le pire que je suis le meilleur... » J'espère que je serai capable du meilleur et je tenterai d'éviter le pire à tout prix !*

*Il est vrai que cette année s'est déroulée de manière optimale puisque je suis entourée d'un comité et d'une commission de musique d'un enthousiasme particulièrement contagieux. Et chacun sait que l'enthousiasme est une prédisposition naturelle à la réussite. Je me dois de remercier chaque personne autour de cette table pour la collaboration et l'ambiance extraordinaire qui règne à chacune de nos séances. Merci pour votre investissement.*

*Un merci également à la chorale de Muraz qui nous a véritablement enchantés lors de notre dernier rassemblement par une organisation parfaite et un souci du bien et du beau très communicatif. Comme je vous l'ai dit lors de la séance de débriefing, je crois que votre perfectionnisme et votre souci de bien faire ne pouvait qu'être le présage d'une fête extraordinaire et elle l'a été. Merci.*

*Merci au chœur d'hommes du Levron d'avoir accepté de relever le défi et de prendre en charge l'organisation de notre prochain rassemblement. Nul doute que vous allez rester sur la lancée et que la musique et les chants qui envahiront votre village le 1er week-end de mai prochain ne feront que renforcer notre amour de l'art choral.*

*Je termine cette première année de présidence sur un ton de regret néanmoins, puisque je ne peux malheureusement pas participer à autant de concerts que je le souhaiterais. Au vu du nombre d'invitations reçues, vous comprendrez aisément que je devrais me faire « cloner » pour pouvoir participer à toutes vos soirées. Je vais tenter toutefois d'y assister un maximum à l'avenir même si mon activité professionnelle m'oblige à travailler en soirée et ne m'accorde que très peu de week-end de congé, en particulier lors de la période des concerts annuels. Ecouter est peut-être le plus beau cadeau que nous puissions faire à quelqu'un. Mais écouter c'est d'abord commencer par arrêter son petit cinéma intérieur, son monologue portatif, pour se laisser transformer par l'autre. J'ai été parfois submergée d'émotion dans les différents concerts auxquels j'ai eu la chance d'assister et pour cela un grand merci également.*

*Que des hommes et des femmes se vouent à l'épanouissement du chant choral est de bon augure pour les destinées de la musique et de notre Groupement. Transmettons notre amour du chant aux générations à venir, celles qui devront franchir de nouvelles plages d'attente, d'espoir et peut-être de résignation parfois. Merci pour votre attention...*

## **6. Présentation des comptes**

Mme Viviane Gay-Balmaz, caissière, présente les comptes du 10.11.2018 au 10.11.2019. Viviane rappelle que les cotisations sont les seules recettes du groupement soit 36 chorales « adultes », 2 chorales « jeunes » et 7 chorales « enfants ».

Elle nous informe également que le CCP du groupement a été fermé en raison des frais de tenue de compte exorbitants. En lieu et place un compte à la BCV a été ouvert.

Viviane nous annonce une diminution de fortune de CHF 491.85. Au vu de ces éléments, la discussion sur une hausse des cotisations sera discutée lors d'une prochaine séance de comité. Pas de questions.

Valérie la remercie pour son travail tout au long de l'année. Elle passe la parole aux vérificateurs, qui étaient cette année : la chorale de Muraz et le chœur d'hommes du Levron.

## **7. Rapport des vérificateurs (Muraz et Le Levron)**

Mme Thomy Brigitte et M. Bruno Métral attestent de la bonne tenue et de l'exactitude des comptes et en demande décharge à l'Assemblée. Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

## **8. Fixation du prix de la carte de fête – Levron 2020**

En ce qui concerne la carte de Fête du Levron 2020, il n'y a pas de changement au niveau des montants à savoir : enfants Frs 10.--, jeunes Frs 15.-- et adultes Frs 25.--

Ces prix seront rediscutés lors de la prochaine séance du comité du groupement au vu des remarques des différents organisateurs.

## **9. Rapport de la Commission de Musique (CM)**

### **Muraz 2019**

Solange prend la parole et revient sur la 51<sup>ème</sup> fête de Chant qui a eu lieu les 3, 4 et 5 mai 2019, à Muraz.

L'accueil de 34 chorales adultes et 12 d'enfants a été absolument magnifique. Le comité d'organisation emmené par Yannick Buttet s'est investi totalement pour que la fête soit belle, l'accueil soit chaleureux et pour que nos chorales puissent chanter dans les meilleures conditions. La proximité des différents lieux, la qualité

des infrastructures ont été unanimement appréciées. Ce n'est donc pas le froid mordant de début mai qui restera dans nos mémoires mais bien la chaleur des rencontres et des partages. Merci beaucoup à toute l'équipe de Muraz.

Solange passe la parole à Mme Catherine Putallaz Abbet pour la partie « fête des enfants » :

*Elle remercie également le comité d'organisation de Muraz. Les 488 enfants répartis en 12 chœurs, dont 5 se sont produits devant le jury, ont passé une belle journée musicale où ils ont été accueillis comme des princes. Tout a très bien débuté en février 2018 déjà lors de la journée de la préparation de la fête où elle a eu la chance de pouvoir collaborer avec des personnes consciencieuses, à l'écoute et très réactives. Je tiens à remercier tout particulièrement les 2 responsables de la commission des enfants, Mme Francine Dubosson et M. Philippe Rémondeulaz ainsi que Mme Alexia Coutaz de St-Maurice pour ses précieux conseils. Une journée de travail efficace, entourée de gens investis, rien de meilleur pour être au top le jour J. Et la fête fut belle. En quelques mots : une préparation excellente, des infrastructures idéales pour des chœurs d'enfants, des décorations magnifiques, une belle âme de fête, un accueil chaleureux, un bon repas servi rapidement, des heures respectées, bref, elle ne pouvait rêver mieux pour sa 1<sup>ère</sup> fête de chant en tant que directrice de ces petits bambins. Elle a ainsi eu la joie de pouvoir diriger des enfants motivés et connaissant les chants et je tiens à remercier toutes les directrices et directeurs des chœurs d'enfants. Je remercie également les 3 musiciens de la fête pour leur musicalité et leur amitié. Elle termine son rapport en remerciant le comité du groupement pour le soutien qu'il lui a été apporté durant toute cette 1<sup>ère</sup> année et un merci particulier à Christophe Albasini pour son excellent travail administratif, sa disponibilité et son aide précieuse. Cette journée restera longtemps gravée dans sa mémoire.*

Solange reprend le micro et remercie Catherine pour la maestria avec laquelle elle a préparé et conduit ses ateliers d'enfants. Le concert final de la journée des enfants, a, à nouveau, été un moment très très fort à Muraz. Le groupement est chanceux et fier de pouvoir compter sur les compétences de Catherine.

### **Le Levron 2020**

Le tournus des sociétés a été transmis aux chorales. Les chœurs de dames participeront le samedi et les chœurs d'hommes le dimanche. Prochainement, il vous sera transmis les bulletins d'inscription à la fête de chant. Points importants à retenir :

- 1) Retourner les formulaires dans le temps imparti
- 2) Fournir 3 originaux des partitions (2 pour les jurys + 1 pour le fond de partitions de l'AVCC qui est maintenant intégré à la médiathèque valais, ou les photocopies sont interdites !)
- 3) Chronométrer correctement les pièces afin de respecter les horaires du carnet de fête (6 min. max)
- 4) Le nombre de choristes sur le bulletin fait foi pour le nombre de repas. Toutefois, 1 mois avant la manifestation, un mail vous est transmis pour vous demander le nombre définitif de participants. Si non réponse à celui-ci, le nombre inscrit sur le bulletin sera retenu et facturé à votre chorale par le CO du Levron.

En 2020, le groupement fête ses 70 ans d'existence et à cette occasion une création a été commandée. Le compositeur avait pour mission que toutes les formations chorales puissent chanter ensemble. Les 3 versions sont donc superposables. Vous avez déjà pu constater la plume facétieuse de Daniel Rausis, qui a écrit le texte. Il se réjouit déjà de nous entendre fourcher sur les mots. Comme habituellement il y aura un tirage au sort pour l'interprétation devant jury à l'église.

Petite nouveauté durant cette fête du Levron, nous allons modifier quelque peu le moment du rapport du jury. Explications : les aubades et les rapports du jury ont lieu dans la même tranche horaire. Nous n'avons pas le choix. Les chorales sont presque souvent au complet pour assister à ce moment de suspens intense. Ceci témoigne d'un vrai engagement à la préparation et à l'exécution des pièces que l'on chante en concert devant le jury et c'est une bonne chose, mais parfois, l'attente et la réception de ce verdict, qui n'en est pas un, en fait, prennent des proportions émotionnelles quelque peu disproportionnées par rapport à l'exercice. Nous ne souhaitons pas que le rapport du jury sur une prestation de quelques minutes soit le seul baromètre de la réussite ou non de la fête pour une chorale.

Si l'on prend en compte les 4 chorales qui simultanément se tiennent dans une salle pour le rapport du jury, les 4 autres qui attendent déjà dans l'escalier ou devant la porte et les 4 qui viennent de finir et qui ne sont pas totalement sorties car elles discutent avec les gens dans les couloirs, cela fait beaucoup de gens qui se trouvent dans un bâtiment scolaire le plus souvent et du coup, qui ne sont pas sur les lieux des aubades, des podiums pour participer à l'atmosphère ou peut-être chanter avec les chorales et surtout pour créer une ambiance que nous voulons décontractées et chaleureuses lors de ces productions. A notre sens, c'est aussi là que ce crée une belle fête et un partage. Pour ces raisons, surtout pour le nombre des personnes qui n'est pas sur les aubades et aussi parce que parfois toute une chorale ne sait pas tout à fait recevoir d'une manière calme les remarques d'un jury, le comité et la commission de musique ont décidé qu'au Levron il sera testé ceci : **n'assisteront au rapport du jury que quelques personnes par chorales, 6 au maximum, donc le chef/la cheffe obligatoirement, le-la président-e aussi. Ces personnes-là feront, plus tard, un compte rendu à la chorale de ce qui s'est passé.**

Il s'agit d'un test au Levron et nous prendrons la température après la fête pour connaître votre ressenti.

Muraz fut aussi l'occasion de tester une nouveauté : la clôture officielle de la fête le dimanche après-midi. Après les aubades, nous invitons tous les gens à revenir à l'intérieur de la halle de fête afin de remercier comme il se doit les organisateurs, le comité d'organisation et tous les bénévoles. C'est un moment important et cette cérémonie du « merci », sera dorénavant au programme de toutes les fêtes.

Solange passe la parole à Sophie Bender concernant les différentes formations offertes par le groupement. Pour commence, Sophie parle du cours de lecture musicale et de pose de voix qui a lieu chaque année. Cette année encore il aura lieu à Dorénaz (école primaire), les 18 et 25 janvier ainsi que les 8 et 22 février 2020. Ces cours sont animés par Mmes Elisa Favre (pose de voix) et Christine Thétaz (lecture musicale). Il s'agit d'un moment privilégié pour travailler notre « instrument ». Ambiance chaleureuse. N'hésitez pas à le rappeler à vos choristes. Tout cela pour la modique somme de Fr. 50.00 par choriste et pour les 4 matinées (soit Fr 12.50/matinée) yc cafés et croissants offerts.

Dans notre comité, il y a également Nicolas Jacquier qui est actif au sein de l'AVCC (association valaisanne des chef-fes de chœur). Il prend la parole pour annoncer les formations de l'AVCC qui fête son 50<sup>ème</sup> anniversaire en 2020. Les formations sont, avant tout, destinées aux chef-fes de chœur mais aussi ouvertes à toutes personnes intéressées, en particulier la soirée épicurienne qui est ouverte à tous les chanteur(se)s qui aura lieu le 18 avril 2020 au Relais du Valais à Vétroz, sous l'appellation « Chansons et caquelon » et animé par M. Grégoire May autour d'un répertoire suisse et aussi du yodel. Le 18 janvier 2020 à Martigny aura lieu une formation animée par Nicolas Reymond pour les chœurs de jeunes et d'enfants sous le titre : Voix jeunes : quelle alchimie ? Une formation un peu spéciale pour le 50<sup>e</sup> anniversaire sera animée, le 8 février 2020 par Mme Véronique Carrot (directrice à la renommée internationale) et M. Jean-Pierre Amann, qui aura pour titre : Demandez le programme ! Sujets abordés : comment concocter un programme et chercher des partitions.

Solange remercie Nicolas pour ses informations et rappelle qu'il ne faut pas hésiter à aller visiter le site internet [www.chanter.ch](http://www.chanter.ch) qui annoncent les différentes manifestations ainsi que les cours à disposition des chorales.

Elle finit par remercier ses collègues et ami(e)s de la commission de musique et du comité de cette très bonne ambiance. Elle remercie également Valérie pour son implication, pour son soin, ses paroles toujours drôles, sensées et pour son investissement.

## **10. Admissions - Démissions**

Aucune démission ne nous est parvenue cette année et cela nous enchante, bien entendu. De plus, nous avons l'immense joie d'avoir reçu une demande d'admission que je soumetts à l'approbation de l'assemblée. Il s'agit du chœur NC'VOX établi à Collombey-Muraz et dirigé par Mme Laurence Lattion-Avanthay, membre de la commission de musique de notre fédération cantonale. Cette demande a réjoui l'ensemble de notre comité.

Admission acceptée à l'unanimité par applaudissements.

## 11. Nominations statutaires

Lors de notre dernière assemblée, notre comité était toujours à la recherche d'un membre suite au départ de notre regretté président, Robert Gay-des-Combes. Durant la pause, une déléguée s'est spontanément présentée pour cette tâche pour 1 année à l'essai. Valérie tient à remercier Mme Isabelle Devanthéry Barman pour cette démarche. Malheureusement des ennuis de santé l'ont empêchée de prendre part à nos séances et suite à des discussions entre le comité et Mme Devanthéry, cette place est toujours vacante.

Après de nombreux coups de fils et contacts, nous avons le plaisir de vous présenter une candidature ce matin et Valérie passe la parole à M. Thierry Granger pour effectuer cette présentation :

*M. Granger a le très grand plaisir de présenter ce jour à l'assemblée la candidature de M. Philippe Rémondeulaz pour intégrer le comité de notre groupement. Philippe est un ami de longue date, ils se connaissent déjà depuis l'enfance. Ils sont amis et compagnons dans différentes activités de l'art choral. Philippe est quelqu'un de très actif dans le milieu des sociétés de chant. Il débuta comme chanteur à la Cécilia de Fully 1997, dont il fut le président durant de nombreuses années. Il a également chanté au sein de la chorale Muraz dont il a co-présidé la société. Il chante au sein de NC'VOX (nouvelle société) ainsi qu'au sein d'un octuor. Il co-présida le comité d'organisation de la fête cantonale de chant à Fully, ainsi qu'un rôle actif lors de la fête de chant à Muraz. Il ne peut que recommander chaudement à l'assemblée la candidature de Philippe, qui est une personne de confiance et investie dans ses convictions. Soutenons-le. Sa présentation est clôturée par de chaleureux applaudissements qui confirment ainsi l'acceptation par l'assemblée de ce nouveau membre au sein du comité.*

Valérie remercie sincèrement Philippe d'avoir accepté de rejoindre notre comité, en lui souhaitant beaucoup de plaisir de travailler avec nous. Merci pour son investissement à l'art choral et tout le comité se joint à elle pour lui confirmer qu'ils se réjouissent de collaborer ensemble. Nouvelle salve d'applaudissements.

## 12. Lieux des prochaines fêtes de chant

2020	Le Levron
2021	Vérossaz
2022	Fête Cantonale à Martigny

2023-2024 et 2025 des sociétés doivent encore être approchées. Les lieux définitifs vous seront transmis lors de la prochaine assemblée à Vérossaz en 2020.

La prochaine assemblée du GSCBV à Vérossaz aura lieu **le 28 novembre 2020**.

## 13. Présentation de la Fête 2020 par la présidente du CO

Valérie passe la parole à Mme Carole Bobillier, présidente du comité d'organisation.

*Mme Bobillier souhaite la bienvenue au Levron, au nom du chœur d'hommes et de toute la population. C'est en automne 2018 qu'elle accepte de prendre la présidence du comité d'organisation pour relever le défi de l'organisation de la 52<sup>ème</sup> fête de chant du bas-valais le 1, 2 et 3 mai 2020. Elle rappelle que les 1, 2 et 3 mai 1987 le chœur a organisé la 28<sup>ème</sup> fête de chant. Jolie coïncidence.*

*Mme Bobillier nous présente le logo et le slogan de la fête qui est « Vibrato ». Le logo fait référence au bisse qui serpente au Levron qui est un élément dynamique tout comme le chant. Vibrato sous-entend les vibrations énergiques et pétillantes qui font penser justement aux vibrations d'un bisse.*

*Un site internet est d'ailleurs déjà consultable sous <https://vibrato.lavoixdelalpe.ch> avec tous les renseignements concernant la fête, le comité, le plan de la fête, etc. Bien entendu, certains éléments sont encore « à titre indicatif » et seront mis à jour. Présence aussi sur Facebook et Instagram.*

*Le vendredi 1<sup>er</sup> mai 2020 sera la soirée villageoise, avec un spectacle animé par les enfants des écoles de la commune de Vollèges, suivi d'un repas. A 21h30, concert du chœur Shama à l'église du Levron.*

*Le samedi 2 mai 2020, fête des enfants avec le traditionnel concert final. Ensuite, place aux adultes, avec passage devant jury l'église et aubade sur les podiums, suivi d'un souper et d'un bal animé par un groupe valdotain.*

*Dimanche 3 mai 2020, accueil des chanteurs, messe sous cantine, passage devant jury à l'église, partie officielle suivie du repas et ensuite aubade sur les podiums, clôture de la fête sous cantine avec une agape « soupe concoctée avec les légumes du jardin des habitants du Levron », suivie d'un bal.*

*4 podiums seront répartis au sein du village pour accueillir les aubades. Une exposition photo sera visible dans le bâtiment « La Tour à Jules ».*

**Parking** : le Levron ne possède pas de parking. Les véhicules seront parqués tout le long de la route qui entoure le village du Levron, en sens unique, afin de permettre une circulation fluide. Il est bien entendu demandé de vous regrouper au maximum afin d'avoir le moins de véhicules à parquer. Informer au plus vite le comité d'organisation ([info@vibrato.lavoixdelalpe.ch](mailto:info@vibrato.lavoixdelalpe.ch)) si vous deviez vous déplacer en car, afin qu'ils puissent s'organiser. Leur indiquer également si le car ne fait que vous déposez où s'il reste sur place.

*Également leur indiquer si vous avez des personnes à mobilité réduite afin qu'ils puissent leurs faciliter leur arrivée sur le site de la fête.*

*Pour terminer, elle remercie les membres du comité d'organisation, leur équipe et les membres de la Voix de l'Alpe. Un merci aux adeptes de l'art chorale, aux 200 bénévoles, à la commune de Vollèges qui offre l'apéro, à la paroisse et aux donateurs(-trices) pour leur généreux soutien. Que la fête soit belle et que vive « Vibrato ».*

Valérie reprend la parole et remercie Carole pour sa présentation.

#### **14. Divers**

1. Le site internet du groupement [www.gscbv.ch](http://www.gscbv.ch) est actuellement en « re-construction » car la gestion de celui-ci est reprise par la fédération cantonale. Il faudra un peu de patience pour que celui-ci soit à nouveau en fonction. Nous nous excusons d'avance pour les désagréments occasionnés. Ce changement permettra à chaque secrétaire de groupement d'effectuer directement les modifications de comité ou vos annonces de concert. Un gain de temps bienvenu.

2. Valérie passe la parole à **M. Laurent Bovier**, président de la fédération des Stés de Chants du Valais (FSCV).

M. Bovier a toujours beaucoup de plaisir à venir à l'AG du groupement et à rencontrer les différents acteurs(trices) des chorales. Il remercie Valérie avec qui il collabore au sein de la Fédération depuis sa nomination à la présidence. Il s'excuse auprès des chorales de ne pas pouvoir assister à leurs concerts mais il devrait se « quadrupler » car il y a des manifestations du haut-Valais jusqu'au bas-Valais et de plus, cet été, sa famille s'est agrandie et cela lui laisse moins de temps libre.

Il informe que la FSCV va participer au financement de la pièce commandée pour les 70 ans du groupement. Ceci à hauteur de CHF 500.00

Il annonce une formation animée par M. Emmanuel Pittet, le samedi 4 avril 2020, à St-Maurice qui aura pour thème : Chanter pendant la messe ou chanter la messe ? Un spécialiste de la liturgie qui peut amener beaucoup à vos chorales.

Date à noter dans votre agenda le **28 mars 2020** = Assemblée cantonale – dans la partie du Haut-Valais (lieu encore à confirmer).

En 2020, les 16, 17 et 18 octobre, mise en valeur de la relève du monde choral romand via un festival intégralement consacré aux chœurs de jeunes, il s'agit du FRAPP' Festival qui se passera à Sion. De plus, cette manifestation sera associée aux festivités du Jugendchor Festival de l'AGACH (Association de chorales transalpines). Ainsi le temps d'un week-end, la ville de Sion résonnera des voix de jeunes choristes issus de toute la Suisse mais aussi d'Allemagne, d'Autriche, de France, et d'Italie, etc.

Tous les renseignements sont disponibles sur [www.chanter.ch](http://www.chanter.ch).

*En novembre 2020 (date à confirmer), rencontre à Martigny pour la présentation des ateliers de la prochaine fête cantonale de 2022. Pour cette prochaine, il va y avoir un certain nombre de changements, à savoir :*

- *Devant les jurys : avant « avec ou sans mention ». Cela va disparaître. Il n'y aura plus de mention au jury. Il y aura un rapport du jury oral et plus par écrit.*
- *Pour la 1ère fois, il sera créé un concours, avec possibilité de s'inscrire soit au concours, soit au jury.*

- *Concours : pas de rapport du jury mais un classement avec des points. Classement : 3 premiers de chaque catégorie. Catégorie : 1 à 2 voire 3 ou 4 catégories en fonction des inscrits, pas encore défini car règlement en cours de rédaction.*
- *Le but est de donner une certaine attractivité que ce soit au niveau des médias ou au niveau du public.*
- *Le schéma habituel du week-end va être un peu bouleversé de part ces changements au niveau du timing.*
  - > *1 partie du concours sera le dimanche après-midi*
  - > *1 partie du concours sera le samedi après-midi*
  - > *Les jurys seront le samedi matin et après-midi comme actuellement*
  - > *L'atelier messe du dimanche est supprimé. A la place une cérémonie œcuménique sera célébrée le dimanche après-midi avec des chants qui seront chantés par tout le monde*
  - > *La partie officielle aura lieu aussi le dimanche après-midi*
  - > *Le dimanche matin, le défilé et la messe sont supprimés. A la place, auront lieu les ateliers suivis habituellement le dimanche après-midi.*

*NB : Les informations définitives seront précisées et présentées en novembre 2020.*

En ce qui concerne la SUISA, le système a été complètement changé, il s'agit d'une décision de l'Union Suisse. Il a été nécessaire de « switcher » sur le même système que les fanfares au niveau suisse. N'oubliez pas de remplir vos déclarations avant la fin de l'année. Le système a été simplifié, mais en cas de questions le secrétariat de la FSCV est à votre disposition.

**Attention de prendre bonne note des adresses postale et email de M. Bovier :**

Route du Sanetsch 11, 1950 Sion  
laurent.bovier@chanter.ch

3. Valérie reprend la parole et explique que lors de la rencontre entre le CO d'organisation du Levron, nous avons pu visualiser les lieux des podiums ainsi que la tour à Jules et l'idée est venue d'organiser **une exposition photos de notre 70<sup>e</sup> anniversaire**. Merci de fouiller vos archives et de transmettre vos photos des dernières fêtes du groupement, par email à l'adresse : [info@vibrato.lavoixdelalpe.ch](mailto:info@vibrato.lavoixdelalpe.ch) ou auprès de Valérie Guigoz.
4. **Chœur d'hommes Sainte-Cécile de Vionnaz**, M. Jean-Claude Cochard prend la parole pour informer que sa chorale a été fortement choquée du comportement de certains choristes spectateurs, lors de leur passage devant jury à la dernière fête de chant à Muraz. Ils étaient conscients que leur prestation n'était pas parfaite et au-dessous de leurs attentes, mais cela leur valait-il des rires moqueurs et des paroles blessantes ? Suite à cet épisode, 2 chanteurs ont arrêté de chanter dans la chorale. Malgré cela, le chœur d'hommes veut continuer à croire à sa pérennité, il fête 120 d'existence cette année. Le message qu'il veut faire passer : si une telle mésaventure devait à nouveau arriver à l'une ou l'autre des chorales plutôt que d'accueillir sa prestation avec des rires et des paroles déplacées, donnons à celle-ci des signes d'encouragements avec des applaudissements, par exemple. Ceci pour qu'elle ne perde pas ce qui fait l'essence même, la raison d'être d'une chorale, à savoir le plaisir d'être et de chanter ensemble. Les applaudissements nourris de cette assemblée sont une belle réponse à cette intervention. Valérie prend note et espère que chacun a entendu et fera le retour à sa chorale respective. Il est évident que chaque chorale a le droit au respect de ses confrères et que cela ne doit pas se reproduire.
5. Il est demandé à la caissière que **la cotisation du GSCBV** soit envoyée avant l'été, avant la fin des répétitions. La caissière répond que cela sera dorénavant le cas. Elle agenda cela pour fin avril 2020.
6. **M. Jean-Michel Hiroz, Voix de l'Alpe du Levron** prend la parole. Simplement pour rappeler qu'en 1987, lorsqu'ils ont organisé la fête de chant, ils ont eu une grande émotion lorsqu'ils ont chanté le chant

d'ensemble avec tous les chœurs, qui était « que tu es beau mon village ». Ils ont eu le privilège d'être dirigé par le compositeur de ce chant qui était M. Léon Jordan. Ce fut un moment très fort et intense. M. Jordan était également très ému. Le 2 décembre 2015, M. Jordan est décédé. Celui-ci a énormément apporté au monde choral et il est dommage qu'aucun hommage ne lui ait été rendu. Peut-être que cela pourrait se faire lors de la prochaine fête de chant à Vérossaz, puisqu'il a habité durant de nombreuses années dans ce beau village.

7. Prise de parole de **M. Christophe Albasini**, vice-président du GSCBV. Celui-ci tient à remercier chaleureusement, au nom du comité et de la commission de musique, Valérie Guigoz notre présidente. Merci pour son souci de bien faire et de travailler pour le bien du groupement, pour le bien de nos sociétés. Valérie lui rend l'appareil en le remerciant d'avoir géré « la boutique » durant ses 2 mois d'absence.

### **15. Clôture et aubade par le chœur d'hommes du Levron**

En conclusion, Valérie va s'employer à faire au mieux durant cette prochaine année pour soutenir autant que possible les sociétés membres de notre groupement. Elle soutiendra inconditionnellement les chorales qui se placent essentiellement sur le plan artistique mais soutiendra tout autant et avec convictions celles qui se placent sur le plan communautaire. Elle pense « voilà le chant dans la vie », elle pense également à la famille, aux amis réunis en montagne, sur la route où au bistrot du coin. Elle persiste à croire à l'importance de ces rencontres ou spontanément le chant devient parfois le langage de l'humour et de la camaraderie au seuil de la joie et de l'amitié. Merci à chacun pour votre participation à cette assemblée et au plaisir de vous retrouver tous en pleine forme le 1<sup>er</sup> week-end de mai prochain. Nous allons céder notre place au chœur du Levron pour leur aubade qui sera suivi de l'apéritif.

Martigny, le 4 janvier 2020

La secrétaire

Karine Roth

Annexe : néant